

## ABONNEMENT.

SAUMUR :	
Un an . . . . .	30 fr.
Six mois . . . . .	16
Trois mois . . . . .	8
Poste :	
Un an . . . . .	35 fr.
Six mois . . . . .	18
Trois mois . . . . .	10

## On s'abonne :

A SAUMUR,  
chez tous les Libraires ;  
A PARIS,  
chez DONGREL et BULLIER,  
Place de la Bourse, 33,  
A. EWIG,  
Rue Flécher, 8.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

## L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

## INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 30 c.  
Réclames, — . . . 30  
Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES  
Du droit de refuser la publication  
des insertions reçues et même payées,  
sans restitution dans ce dernier cas ;  
Et du droit de modifier la rédaction  
des annonces.

Les articles communiqués  
doivent être remis au bureau  
du journal la veille de la repro-  
duction, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne  
sont pas rendus.

## On s'abonne :

A PARIS,  
chez M. HAVAS-LAVITTE et Cie,  
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-  
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-  
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

27 Octobre 1879.

## Bulletin politique.

Il se confirme que l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie, à la suite du voyage à Vienne du prince de Bismarck, ont réellement conclu un traité d'alliance défensive pour le cas de complications ultérieures en Europe.

Nous savons bien que cette nouvelle de traité a été démentie à plusieurs reprises par quelques feuilles allemandes et autrichiennes, se fondant sur le silence des gouvernements de Vienne et de Berlin. Mais cette raison n'est pas sérieuse, attendu que jamais les gouvernements ne rendent publics de pareils traités.

Tout concourt au contraire à prouver l'existence d'une entente formelle entre les deux empires, entente qui a donné lieu à un traité, ou à une convention, — peu importe du reste la forme.

Le marquis de Salisbury, ministre des affaires étrangères à Londres, ne se serait pas permis d'en parler dans un discours et d'en témoigner « sa grande joie », si cette entente n'existait pas.

Que l'alliance n'implique pas des projets immédiats, qu'elle soit faite seulement en prévision d'une défense commune, au cas où l'Allemagne ou l'Autriche-Hongrie serait attaquée, — cela est probable. Le gouvernement de Vienne ne cherche querelle à aucune nation et ne demande que la paix ; il ne serait pas entré dans une alliance qui aurait pour but une agression soit à l'est, soit à l'ouest. Son acquiescement nous prouve assez qu'il ne s'agit que d'un traité défensif et pour des éventualités déterminées. Cette entente ne nous fait donc pas prévoir des événements pouvant troubler à bref délai la paix européenne ; nous n'y voyons qu'une prévision pour l'avenir, soit en cas de boule-

versements en Italie, soit en cas de nouvelles complications en Orient qui sont toujours à craindre.

Un seul point nous touche, c'est que la France semble par le fait exclus du concert diplomatique européen. Il est clair que la Grande-Bretagne, qui témoigne « une grande joie » de cette alliance austro-allemande, y acquiescera un de ces jours, et qu'ainsi elle s'éloigne de nous pour aller à d'autres. La Russie est bien mise en suspicion par les deux empires, mais en somme elle n'est pas menacée ; et, quoi qu'il arrive, ce n'est pas avec notre gouvernement républicain, qui lui a marqué tant d'aigreur pendant la dernière guerre, qu'elle conclurait une alliance.

Nous sommes abandonnés par les gouvernements dont nous pouvions espérer sinon l'amitié effective, du moins la bienveillance ; nous restons donc absolument isolés.

## Humbert-le-Grand.

Ce nom seul suffit aujourd'hui à troubler les directeurs de la République.

On raconte que les inquiétudes du cabinet gagnent le monde républicain parlementaire.

On dit qu'une fraction notable du groupe des opportunistes a des velléités de reculade.

Après avoir lancé le brûlot de l'amnistie plénière, les imprudents songent à l'éteindre.

Humbert leur cause des frayeurs qu'ils essaient de nier ; mais on voit qu'ils tremblent.

Ce qu'il y a d'inattendu, ce qu'ils ne savaient pas, c'est que cet ex-communard, qui semble appelé aux plus hautes destinées dans la période révolutionnaire qui se prépare, est un homme de talent.

Oui, il a du talent, de l'éloquence ; il sait empoigner les auditeurs des nouvelles couches.

Quelqu'un l'a comparé à Camille Desmoulins ; la comparaison a quelque chose de vrai.

Humbert a en plus la rancune des vaincus de la Commune, non pas seulement sa rancune à lui personnellement, mais la rancune de tous ceux qui ont été amnistiés ou graciés et de tous ceux qui ont été exclus de la grâce de l'amnistie ;

Et il exploite cette rancune avec une éloquence violente et chaude contre le gouvernement, et contre cette majorité républicaine qui a mesuré le pardon.

Les révoltés adorent ceux qui les glorifient ; ils en font des dieux.

Aujourd'hui, Humbert est le dieu du radicalisme.

Il va devenir le candidat universel ;

Il aura pour lui tous les collèges radicaux.

Si M. Gambetta se représentait devant les électeurs de Belleville en compagnie d'Humbert, c'est Humbert qui l'emporterait.

Certes, il y a de quoi bouleverser les cervelles opportunistes.

C'est un véritable changement à vue sur le théâtre républicain, et que les orateurs de la pièce n'avaient pas prévu.

C'est la comédie qui menace de se dénouer comme un drame.

Il y a, en effet, de quoi avoir peur.

## Chronique générale.

On annonçait hier matin, dans le cabinet de l'un de nos gouvernants, que des députés des gauches faisaient en ce moment une active propagande auprès de leurs collègues à Paris, pour mettre en avant la candidature de M. Clémenceau à la présidence de la Chambre en remplacement de M. Gambetta, dont bon nombre de députés se montrent fort peu partisans de la réélection au fauteuil présidentiel.

— Si nous en croyons les paroles d'un haut fonctionnaire de l'Élysée, M. Grévy aurait manifesté devant ses ministres l'intention arrêtée d'accentuer la politique de résistance du gouvernement en présence de l'agitation radicale.

Le même fonctionnaire prétendait que M. Martel, l'honorable président du Sénat, n'était point étranger à cette nouvelle attitude du Président de la République, et que sa dernière visite à M. Grévy aurait amené ce changement de politique dans les vues du chef de l'Etat.

— D'après la France, le cabinet se trouve divisé en deux partis : le parti des « affolés » à la tête duquel se trouve M. Waddington, et le parti des « raisonnables » groupé autour de M. de Freycinet.

Les « affolés » estiment qu'il est temps de constituer un ministère de combat dont seront exclus les amis de M. Gambetta et dans lequel M. Andrieux entrerait comme ministre de l'intérieur.

— La Paix croit savoir qu'un décret portant révocations de maires a été présenté, mais non signé. Il comprendrait les maires de la Vendée et du Tarn-et-Garonne.

Le garde des sceaux a reçu quinze procureurs généraux mandés à Paris pour recevoir verbalement le complément des instructions relatives à sa dernière circulaire.

— L'affaire des Frères d'Alais est encore en suspens. Le juge des référés, dont la compétence était contestée par l'administration, a rendu mercredi soir une ordonnance qui, « vu la gravité du procès, » le renvoie devant le tribunal. Les débats ont dû commencer samedi.

L'agitation est toujours fort grande à Alais. Pendant que le juge des référés délibérait, la foule, péniblement contenue par des détachements de gendarmerie, faisait retentir les échos du palais de justice de ces cris mille fois répétés : Vivent les Frères ! Vivent les Frères ! M. Dumarest les a entendus, et il a pu se convaincre par lui-même que ses actes arbitraires n'avaient pas pour eux la sanction de la « souveraineté du nombre. »

— Une dépêche de Perpignan annonce, pour le mois de décembre, l'arrivée de deux nouveaux transports rapatriant 850 déportés.

## Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## AVENTURES D'UN GENTILHOMME

## LE MANOIR DE ROSVEN

(Suite.)

XI

## TOUT AUTOUR DU MANOIR.

Les propositions faites par le sergent Bayonne au commandant Kerbozec présentèrent à ce dernier toutes les garanties désirables ; et, d'ailleurs, il n'y avait pas à balancer : c'était beaucoup d'obtenir la neutralité des grenadiers, et même, jusqu'à un certain point, leur concours, lorsque Hilaire était abandonné, que les sans-culottes marchaient sur le manoir et qu'Ermel, de son côté, demandait du renfort. Aussi, les Gavésio eux-mêmes approuvèrent-ils la transaction ; la poignée de mains qu'ils échangèrent avec le sergent Bayonne en est la preuve.

Sur-le-champ, Kerbozec divisa sa troupe en deux, envoya ses paysans, sous la conduite de Salaün, au secours d'Ermel, et s'élança avec ses corsaires par les sentiers que Piment venait de prendre un instant auparavant. Le vieux Pierre, toutefois, ne quitta pas son frère de lait.

Les marins du *Passe-Partout* s'embarquèrent au bord du chemin des sans-culottes.

Du bouquet d'arbres où ils sont retranchés avec Kerbozec et Pierre Gavésio, ils voient d'abord arriver Arrache-Tout et Piment.

Le capitaine de vaisseau reconnaît son neveu Hilaire, et pousse un profond soupir.

Gavésio, chargeant son fusil, se dit à lui-même : — M. Hilaire a l'air d'être mort ; mon fils Yvon est donc tué ; Dieu ait son âme !

Au moment où il achevait cette douloureuse réflexion, Yvon, qui, comme on sait, se trainait derrière les fossés de la route et qui ne perdait pas de vue Hilaire, porté par Arrache-Tout, Yvon passa dans les broussailles.

Le vieux fermier le voit. Au risque d'être aperçu et d'être entendu, il sort de l'embuscade, se jette sur lui et d'une voix menaçante :

— Qu'as-tu fait de ton maître ? Yvon !... Quoi ! tu n'es pas mort !... Je l'espérais !...

A ces mots, le père irrité leva son *penn-bac'h* sur la tête de son fils agenouillé couvert de blessures, mais qui pour toute réponse murmura ces mots :

— Je leur disais bien de me tuer ! mon père !

— Ne m'appelle plus ton père, lâche ! s'écria le vieux paysan... et va-t-en pour que je n'aie pas à répandre de ton âme devant Dieu.

Yvon n'essaya même point de se justifier ; jamais il n'avait vu son père dans un pareil état de fureur. Il

pensa que son devoir était de veiller sur son maître, et disparut, toujours en se glissant derrière les taillis ; il avait fort à faire pour se tenir à peu près à la hauteur d'Arrache-Tout. Quant au vieux Pierre, qui avait pensé d'un œil sec à la mort d'Yvon, il ne put retenir une larme de honte en songeant qu'un Gavésio avait pu abandonner un La Fugerais.

Ce fut en cet instant que les patriotes débouchèrent auprès du bouquet de pins ; Kerbozec commanda le feu ; Pierre, revenu près de lui, accrocha son *penn-bac'h* à sa veste, pour armer sa vieille escopette.

Les sans-culottes effrayés furent en désordre ; mais les gardes nationaux ont à prendre une revanche, ils serrent les rangs, les mettent en joue et ne se laissent plus approcher à longueur de pique, ils leur crient :

— A votre tour, citoyens ! en avant ! en avant ! ou nous tirons sur vous !

Les repréailles des soldats-citoyens de Vannes étaient trop légitimes pour que les sans-culottes ne fissent pas volte-face ; d'ailleurs, les Vieux de la Cale ayant soutenu le feu des corsaires, les Citoyens-Libres revinrent, pressés par les gardes nationaux. Ce fut un pas difficile : une multitude de bonnets-rouges succombèrent, mais une vingtaine d'excellents tirailleurs ne pouvaient arrêter de flanc une troupe si compacte. Enfin le bouquet

de pins fut doublé.

Aussitôt Kerbozec se replia du côté du manoir, tourna par derrière la colonne de grenadiers, et rentra en dedans des palissades.

Les sans-culottes enfin ont la route ouverte devant eux, les balles ne sifflent plus à leurs oreilles. Déjà la tourelle de Rosven apparaît au-dessus des arbres.

Le terrible *Ca ira* retentit dans l'avenue. Quelle ne fut pas la stupeur de cette populace, ranimée par l'espoir du pillage, quand elle aperçut trois rangs de grenadiers parfaitement en ordre qui l'attendaient en joue.

— On ne passe pas ! crie le sergent Bayonne.

— On ne passe pas ! répétaient presque en même temps Gérardium, Bec-de-Perdrix, Arrache-Tout et le capitaine Piment.

Après un court pourparler, les deux marins s'étaient entendus avec les grenadiers ; — le sergent Bayonne permit à l'un de transporter Hilaire dans la cour du manoir, à l'autre de rester avec les soldats pour arrêter les sans-culottes.

Lorsque Arrache-Tout se présenta devant la barricade et qu'il demanda qu'on ouvrît pour remettre aux femmes le corps sanglant d'Hilaire, un paysan grièvement blessé s'arrêta près de lui : c'était Yvon.

— Merci, marin, dit-il. Je me charge à présent de mon maître, allez rejoindre le vôtre !

Le Comité général de pétitionnement pour le maintien de la liberté d'enseignement nous adresse la note suivante :

Plusieurs journaux de Paris et en particulier le journal le Temps dans son numéro du lundi 20 octobre 1879, ont publié une note contenant des renseignements statistiques sur le nombre des pétitions en faveur de la liberté d'enseignement déposées sur le bureau du Sénat pendant la dernière session.

Après avoir dit que « toutes les pétitions ont été renvoyées à la commission chargée d'examiner la loi et qui a pour président et pour rapporteur M. Jules Simon », le rédacteur de cette note ajoute que le nombre total des signatures est de 1,238,267, dont 670,310 signatures d'hommes et 434,299 de femmes (1); enfin il fait connaître les départements qui auraient fourni les plus forts et les plus faibles contingents.

Les plus faibles contingents seraient : Hérault, 452 signatures; Cher, 405; Ille-et-Vilaine, 362; Lot, 334; Haute-Saône, 326; Seine-et-Marne, 322; Doubs, 248; Indre, 416; Réunion, 75; Vosges, 57; Alpes-Maritimes, 45.

Ainsi présentés, ces renseignements sont inexacts. En effet, outre les pétitions renvoyées à la commission chargée de l'examen du projet de loi, il en a été déposé sur le bureau du Sénat un nombre considérable revêtues de 448,055 signatures et renvoyées à trois commissions des pétitions. Le nombre des signatures actuellement déposées s'élève donc à 1,686,322.

Quant aux départements cités plus haut comme ayant fourni les plus faibles contingents, les nombres indiqués s'appliquent aux pétitions renvoyées à la commission du projet de loi, mais ne comprennent pas les pétitions renvoyées aux quatrième, cinquième et sixième commissions. Voici quel est exactement le nombre des signatures recueillies dans chacun de ces départements :

Cher, 41,923, déposées dans les séances des 12, 13 juillet, 1<sup>er</sup> août;  
Ille-et-Vilaine, 42,096, déposées dans les séances des 13 juillet, 1<sup>er</sup> août;  
Lot, 42,099, déposées dans les séances des 13 juillet, 1<sup>er</sup> août;  
Haute-Saône, 24,290, déposées dans les séances des 13 juillet, 1<sup>er</sup> août;  
Seine-et-Marne, 7,361, déposées dans les séances des 13 juillet, 1<sup>er</sup> août;  
Doubs, 20,983, déposées dans les séances des 12 juillet, 1<sup>er</sup> août;  
Indre, 40,548, déposées dans les séances des 13 juillet, 1<sup>er</sup> août;  
Réunion, 75, déposées dans la séance du 1<sup>er</sup> août;  
Vosges, 28,226, déposées dans la séance du 13 juillet;  
Alpes-Maritimes, 3,244, déposées dans les séances des 13 juillet, 1<sup>er</sup> août;  
Hérault, 27,221 et 26,552 déposées les 17 juillet, 1<sup>er</sup> août, et 26,669 non encore déposées.

(1) Les nombres 670,310 et 434,299 donnés comme formant le total 1,238,267, donnent en réalité le total 1 million 104,609. Le rédacteur de la note a donc fait une erreur d'addition qui doit être signalée.

Yvon, toujours longeant les fossés, avait eu le temps, grâce à la courte opposition des grenadiers, d'arriver aux palissades au même instant qu'Arrache-Tout. On lui ouvrit, on le recueillit ainsi qu'Hilaire.

Le vieux Gavésio, en rentrant avec Kerbozec et les marins, vit les femmes qui faisaient entrer deux blessés dans la grand'salle convertie en ambulance; on lui dit :

— C'est M. Hilaire et Yvon !

— M. Hilaire vit-il encore ? demanda le fermier.

— Oui, mon père, répondit Toinette.

Le bonhomme de la métairie n'ajouta rien, mais ses yeux se levèrent vers le ciel avec l'expression d'une profonde reconnaissance.

Cependant, de tous côtés, l'action se rapprochait du manoir.

D'une part, les sans-culottes et les gardes nationaux, forcés de faire halte par le peloton du sergent Bayonne, poussaient des cris de fureur et criaient : A la trahison !

— Vous ne passerez pas sans l'ordre du colonel, répondait Bayonne.

D'autre part, le bataillon La Patrie, ayant fini, non sans des pertes très-graves, par pénétrer dans le bois de Rosven, forçait à la retraite la vaillante troupe d'Ermel, ralliée maintenant sur la clairière du Tertre-Blanchâtre.

Les Blancs, débusqués, sautaient d'arbre en

## LE CONGRÈS OUVRIER

DE MARSEILLE.

Marseille, 23 octobre.

La troisième séance du congrès ouvrier, qui a eu lieu hier soir, a offert un très-vif intérêt. On s'est beaucoup occupé des femmes.

Salle comble, 1,500 personnes environ. Bureau : le citoyen Bonne, président; assesseurs : Derme, Godefroy, Delmas et la citoyenne Tardif; secrétaires : Boyer, Duprat, Aubertine Leclerc.

La citoyenne Tardif lit un rapport au nom de la chambre syndicale des ouvrières de Marseille. Sa diction ne fait guère valoir les idées qu'elle défend. Le catéchisme, dit-elle, et les écoles congréganistes, sont les vices de l'éducation des femmes du peuple, que le joug conjugal retient dans une infériorité regrettable....

Le citoyen Béguin, du Nord, signale les dangers physiques et moraux des ateliers, et déplore la promiscuité des sexes, cause d'altération de la santé et de démoralisation. « La société, dit-il, se suicide elle-même. » L'orateur fait appel aux inventeurs pour rendre possible le travail au foyer.

La citoyenne Aubertine Leclerc, au nom de la société des droits des femmes et des travailleurs de Belleville, lit un rapport qui n'en finit plus; mais la citoyenne est agréable. Coiffée d'une coquette toque à fleurs rouges, cravatée de rouge, elle parle avec un joli accent et son débit est bien nuancé. Théories à part, c'est de beaucoup la lecture la moins ennuyeuse de la soirée.

Entre autres choses, la citoyenne dit ceci :

« Nous vivons sous une contrefaçon de République, qui prouve que les mots les plus nobles deviennent de vains titres quand les principes sont méprisés. Que parlez-vous d'égalité, vous qui voulez tenir des âtres, les femmes, au-dessous de vous ? Vous avez moins le doute que la crainte de l'égalité de l'homme avec la femme. Ou les femmes d'ouvriers et de bourgeois sont égales, ou les bourgeois sont supérieurs aux ouvriers et aux femmes. »

« Les femmes n'ont jamais été écoutées. Chaumette les repoussa de la Convention, et leur défendit de s'assembler. Dans le code, une part plus large est faite aux femmes qu'aux hommes, mais seulement quand il s'agit de sévir. »

« Je crains que les femmes soient dupées par les hommes du prolétariat, comme les prolétaires l'ont été par les bourgeois. Pour que la femme ne soit pas lésée dans la société future, il faut qu'elle contribue à l'édifier par le bulletin de vote ! Riches ou pauvres, vous exploitez les femmes. Dans la société future, les enfants seront à la charge de la commune ou de l'Etat. »

« Nous voulons l'instruction intégrale de la femme, la même facilité de développement, la liberté de conscience, d'opinion, d'action, la libre possession du fruit du tra-

vail; les Bleus gagnaient du terrain pas à pas. Le colonel, voyant les abords du bois bien dégagés, s'avança au trot dans la route, protégée déjà par ses tirailleurs. Ses clairons sonnaient toujours; les tambours et trompettes des extrémités leur répondaient. Il vit que ses ordres avaient été fidèlement exécutés.

— Eh bien ! citoyen Famine, que pensons-nous de la guerre ?... Votre bicoque nous coûtera cher... Voici un tiers de mon monde sur le carreau, et nous ne sommes pas au bout !... Chantez-moi donc un peu la Marseillaise.

Le gros patriote avait assez à faire de se tenir en selle; il ne répondait rien; mais, au fond du cœur, il regrettait l'époque où tanneur-corroyeur obscur, il tannait et corroyait en paix sous le régime du bon roi Louis XVI.

Souvent des balles sifflaient à ses oreilles; l'une d'elles se planta même dans la cocarde de son bonnet rouge; le gros païen, blême d'effroi, faillit se rappeler une prière de son enfance.

L'attaque de la clairière fut une nouvelle crise pour les Bleus; les Blancs reçurent alors le renfort

conduit par Salaün Gavésio; les soldats n'avançaient plus. Au son du biniou, bien des jeunes gars de la troupe d'Hilaire, jaloux de réparer leur fuite malencontreuse en voyant les grenadiers qui ar-  
rêtaient les sans-culottes, sollicitèrent et obtinrent la permission de voler au secours d'Ermel.

Le capitaine Piment et Arrache-Tout ne se trouvant plus bons à rien, puisque le sergent Bayonne protégeait providentiellement la gauche du manoir, et entendant que la fusillade des bois se rapprochait, y coururent aussi.

Il fallait sans doute que le digne corsaire figurât tour à tour aux trois points d'opération; les deux marins arrivèrent à l'instant funeste où Ermel, malgré ses derniers renforts, désespérait de vaincre.

Des cris : Au feu ! le Ça ira et des hurlements que rien n'égale ne tardèrent pas à partir de Rosven.

Ermel s'écria : — Au manoir ! au manoir ! il en est temps ! Derrière les palissades !

Ces mots sont le signal d'une déroute. Sauve qui peut ! les gars se précipitent en bas de la hauteur. Ermel, Alain, Salaün restent les derniers pour protéger la retraite; ils sont obligés de traverser le chemin, les gendarmes fondent sur eux; le colonel les ajuste avec ses pistolets.

Alain et Salaün se jettent devant Ermel.

## Etranger.

ITALIE. — Depuis quelque temps, le parti de l'Italia irredenta ne faisait plus parler de lui; cela ne pouvait durer. L'agitation maintenant reconnue de plus belle, comme s'il s'agissait de conquérir le monde. Voici ce que nous lisons dans une correspondance de Rome adressée à l'Estafette :

Stefano Canzio, gendre du général Garibaldi, vient de remettre en question toute la pacification de la Péninsule. Sur son invitation, les Carabiniers italiens et les Volontaires de la Liberté se sont réunis en un banquet frugal sous sa présidence et ont juré de « ne pas déposer les armes de Varèse, Catala-fini, Volturne, Bezzocca, tant que l'Autriche aurait en Italie une Bosnie et une Herzégovine s'appelant Trieste et Trente. » Puis Stefano Canzio les a ainsi harangues :

« Carabiniers et volontaires, la carabine est l'unique plume dont le peuple italien doit se servir pour répondre aux arrogances de la diplomatie autrichienne. »

« Si l'Italie officielle trahit la patrie et manque à son devoir d'en protéger la dignité, vous, représentants du peuple, vous songerez à relever ce gant de défi qui nous a été jeté par dessus les Alpes. »

Et que l'on ne vienne pas nous dire que nous ne sommes pas prêts, que le moment n'est pas venu, que nous ne sommes pas mûrs pour notre indépendance nationale. Le peuple ne connaît pas la politique de l'opportunisme. Sa seule politique, c'est d'accomplir son devoir.

« Que serions-nous si Manin, Mazzini, Cavour et Garibaldi s'étaient demandé : Est-ce le moment d'agir ? Hélas !

« L'Italie serait encore, aujourd'hui, ce qu'exprimait le mot injurieux de Metternich : « Pour moi, confiant dans l'avenir de la patrie, je bois à la fortune des premiers héros qui iront se placer là, sur les Alpes Juliennes et sur les Alpes Rhétiques, la carabine à l'épaule, prêts à écrire la première page d'un opuscule italien, en réponse à l'opuscule autrichien d'Haymerlé : Vive Trente et Trieste rendues à l'Italie ! »

Est-ce en suite de cet événement gros d'outrages que M. Villa, ministre de l'intérieur, vient d'ordonner à toutes les municipalités de consigner, dans les vingt-quatre heures, au corps de la gendarmerie, toutes les armes et toutes les munitions de guerre dont ces municipalités sont pourvues ?

Ce qui se passe en Italie donne pleinement raison à ce que dit le colonel de Haymerlé dans son livre, *Res Italica*. Il est évident que toute la Péninsule est agitée par les comités révolutionnaires. Ces sociétés des Carabiniers, des Volontaires de la Liberté, comme les Cercles Barsanti, ne sont pas autre chose que des comités d'agitation. Nous ne croyons pas beaucoup à leur intention de conquérir Trente ou Trieste. Les meneurs eux-mêmes savent bien qu'une pareille équipée aboutirait à un Custozza. Ce n'est donc là qu'un mot d'ordre pour duper la foule et pour enrôlémenter des bandes de jeunes gens. Le vrai but est une conspiration révolutionnaire contre le gouvernement qu'on accusera demain de trahir le mouvement national, et auquel on donnera l'assaut.

Si M. Villa a donné ordre de saisir toutes les armes et munitions de guerre des municipalités, c'est qu'il entrevoit clairement le danger. Il doit savoir pour qui et contre qui est dirigé ce mouvement et ce que veulent les agitateurs.

ESPAGNE. — On écrit de Madrid, 23 octobre :

« Voici un détail curieux des inondations du sud de l'Espagne :

« La trombe qui a inondé plus de 40 kilomètres carrés nous est venue, poussée par un simoun horrible et elle a donné de l'eau salée à 50 kilomètres de la mer; les éclairs se succédaient, suivis d'horribles coups de tonnerre. »

« L'Espagne est fort sensible à la part qu'a prise la France avec toute la presse parisienne au malheur sans précédent qui frappe soixante mille personnes. On évalue à 200 millions de réaux le total des pertes subies. »

« Avis aux cœurs généreux pour lesquels la charité n'a pas de patrie. »

— Voici un curieux épisode des inonda-

Mais, coup sur coup, les deux gendarmes sont tués par d'invisibles adversaires. Le colonel et le citoyen Famine sont démontés au même instant.

Les deux fils Gavésio et le brave Ermel venaient d'être sauvés, sans le savoir, par le capitaine Piment et Arrache-Tout, qui se hâtaient aussi de redescendre en entendant crier : Au feu !

Les soldats les virent bien passer, mais les reconnurent et ne les soupçonnèrent pas d'être les auteurs du meurtre des gendarmes.

Quand le colonel arriva devant les palissades avec son bataillon réduit de moitié, le sergent Bayonne vint au-devant de lui.

— Tous nos officiers sont morts, dit-il.

— Tant pis ! fit le colonel.

— Je commande seul le peloton des grenadiers.

— Tant mieux pour toi, sergent.

— Nos gendarmes sont tous restés sur le carreau !

— C'est comme les miens ! dit le colonel.

— J'ai voulu empêcher les sans-culottes de brûler le manoir avant votre arrivée; j'y ai réussi tout d'abord, j'attendais vos ordres... Mais ils ont forcé la consigne; ils ont, je ne sais comment, jeté du feu sur le chaume... et vous voyez !

— Très-bien, sergent ! je suis content de toi ! Et ton protégé, s'est-il bien comporté ?

— Comme un ange, mon colonel; vous n'avez jamais eu caporal pareil à Géranius.

Cette conversation avait lieu dans l'avenue.

tions de Murcie: un enfant a été trouvé flotant sur les eaux dans son berceau; il n'avait eu aucun mal.

M. Monescillo, archevêque de Valence, l'a réclamé; Sa Grandeur se charge de l'élever. L'enfant, connu sous le nom du nouveau Moïse, est âgé de six mois.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

### Saumur.

La presse radicale s'occupe beaucoup, et certes trop, du séjour de Don Carlos en Anjou, et surtout de sa visite à Saumur. Chaque feuille donne sa version d'après des correspondants qui semblent s'appliquer à dénaturer les faits, et certains journaux nous reproduisent en altérant ce que nous disions. C'est ainsi que le journal *la Paix*, dans son numéro du 26 octobre, donnant notre entrefilet du 23, nous attribue cette phrase finale:

*Aussi une reprise de manège a-t-elle été spécialement donnée en son honneur (de Don Carlos).*

Nous n'avons rien dit de cela: nous avons constaté au contraire qu'il n'y avait à l'Ecole, à l'heure où Don Carlos la visitait, aucun exercice. Nous le maintenons, et toute notre population le sait parfaitement; il n'y a eu, pour l'hôte du marquis de Maille, aucune modification dans le travail journalier, aucun homme n'est monté à cheval à son occasion.

Ceux de nos concitoyens, qui se trouvaient mercredi vers 2 heures aux abords de l'Ecole, savent ce qu'il en est. Les visiteurs de Jalesnes ont été reçus sans aucun honneur, aucun cérémonial; le commandant du manège, en tenue de cheval, et dans son service, a salué, en homme bien élevé, les dames qui accompagnaient Don Carlos et leur a fait parcourir les écuries du manège.

Le général, informé, est sorti de son hôtel, a rejoint les visiteurs dans les écuries, a montré les manèges neufs et l'ensemble des bâtiments militaires. Ceux qui voient là une réception officielle ne sont pas difficiles, et ont une triste idée d'un cérémonial. Ils préféreraient sans doute qu'un officier de l'armée française ne sût pas vivre et perdît ces vieilles traditions de civilité qui ont toujours été le caractère distinctif du Français et ont rendu son amabilité et sa politesse proverbiales.

Inutile d'ajouter que l'histoire du tapis et autres détails sont de pures inventions, faites à plaisir pour produire de l'effet et amuser la galerie.

Le Rappel dit que le conseil des ministres s'occupera dans sa prochaine réunion de l'incident de l'Ecole de Saumur.

Tant mieux.

Par décret de M. le Président de la République, en date du 13 octobre 1879, M. Pasquier (Eugène) a été nommé notaire à la résidence du Puy-Notre-Dame (Maine-et-Loire), en remplacement et sur la présentation de M. Jolly, démissionnaire en sa faveur, et a prêté serment en cette qualité devant le tribunal civil de première instance

pendant que la colonne prenait position tout autour des barricades et de la douve.

Malgré l'incendie, les Chouans ripostaient vivement. Ermel et Kerbozec dirigeaient leur feu. Piment et Arrache-Tout, postés à vingt pas derrière les grenadiers, examinaient en connaisseurs les effets de l'incendie.

— Voyons voir! avait dit le capitaine.

— Voyons voir! avait répondu le maître de manœuvre.

Ils ne devaient pas rester longtemps à regarder.

(A suivre.)

G. DE LA LANDELLE.

## Théâtre de Saumur.

Direction CHAVANNES.

LUNDI 27 octobre 1879.

# LE PENDU

Drame en 5 actes, de MM. Anicet Bourgeois et Masson.

Le spectacle sera terminé par:

Le plus grand succès du théâtre du Gymnase

# L'HOTEL GODELOT

Pièce nouvelle en 3 actes, de M. Crisafulli.

Bureaux à 7 h. 1/2, rideau à 8 h.

de Saumur dans son audience de samedi dernier.

## Ecole de cavalerie de Saumur.

LISTE, par ordre de mérite, des jeunes gens qui viennent d'être admis, à l'Ecole d'application de cavalerie de Saumur, comme cavaliers-élèves sous-officiers.

### MM.

1. Dugard, Henri-Joseph, d'Elbeuf (Seine-Inférieure).
2. De Balthazar de Gacheo, Joseph.
3. De Callouin de Tréville, Hermann-Henri, de Tréville (Aude).
4. Laffaille, Laurent-Morin-Pascal, de Toulon.
5. Sisson, Marie-André-Victor, d'Issenheim (Haut-Rhin).
6. Seingeot, Camille-Eugène, de Verrières (Marne).
7. Guihenneuc, Jules-Anne-Marie, de Vitré (Ille-et-Vilaine).
8. Gavignet, Marie-Joseph, de Montmaux (Doubs).
9. Abrard, Marie-Augustin-Ernest, de Saint-Fort (Charente-Inférieure).
10. Dussaray de Vignolle, Augustin-Hippolyte, de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).
11. Majouene, Marie-Robert, d'Aurillac (Cantal).
12. Muaux, Félix-Eusèbe-Pierre, de Bourtancourt (Ardennes).
13. Poisson, Maximilien-Antoine-Cyprien, de Paris.
14. De la Grandière, Louis-Marie-Charles.
15. Stocklen, Léon-Auguste, de Paris.
16. Jouillié, Marie-Joseph-Louis.
17. Espenel, Joseph-Albert-Paul, de Lachamp (Drôme).
18. Soulié, Henri-François-Germain, de Bonnac (Ariège).
19. Lalande, Gadriel-Maurice, de Périgueux.
20. Thuillot, Emile-Jean-Baptiste, de Villers-Saint-Paul (Oise).
21. Rault, Emile-Alexandre.
22. Dommangot, Prosper-Olivier, de Paris.
23. Lebeaud, Charles-André-Joseph, de Paris.
24. Nozeran, Emile-Pierre-Victor, d'Aniane (Hérault).
25. Picard, Marie-Georges-Ludovic, de Paris.
26. De Cazejux, Louis-Léonard, de Limoges.
27. Dorly, Léon-Laurent, de Vinay (Isère).
28. Des Prés du Lou, Roger-Marie-Joseph, de Vannes.
29. Barthe, Etienne-Antoine.
30. Brosson, Marie-Louis, de Mont-Dore (Puy-de-Dôme).
31. Robert, Armand-René, des Essarts (Vendée).
32. Beaudiment, Antoine-Lucien, de Pionsat (Puy-de-Dôme).
33. Peters, Gustave, de Saxon (Meurthe-et-Moselle).
34. Poirer, Auguste-Gustave, de Thieulay-l'Abbaye (Somme).
35. Hermelin, Charles-Théodore, de Saint-Florentin (Yonne).
36. De Cassaigne de Beaufort de Miramon, Léon-Pierre, de Paris.
37. Lefebvre, Henri-Eugène, de Paris.
38. De Romans, Charles-Etienne-Marie-Philippe, d'Angers.
39. De Chabot, Charles-Auguste, de Merlat (Mayenne).
40. Caussade, Junior-Henri-Louis, de Bordeaux.

### MM.

41. Ragonneau. — 42. Régad. — 43. Chrétien. — 44. Monin. — 45. Roy. — 46. Le Pichon. — 47. Vignes. — 48. Ressayres. — 49. Danglade. — 50. Comby. — 51. Raux. — 52. Charoy. — 53. Lanoix. — 54. Beaufeu. — 55. Cressier. — 56. Fagedel. — 57. Lefebvre (Alexandre). — 58. Boué de Lagrange. — 59. De Gomecourt. — 60. Degoulangue. — 61. Latté. — 62. De Rouffray. — 63. Gillet. — 64. Presseg. — 65. Margantun. — 66. Moranges. — 67. De Bonneze. — 68. Gaubert. — 69. Caplain. — 70. Labassa. — 71. Lefebvre (Henri). — 72. Garnier (Auguste). — 73. D'Espous. — 74. De Beaumont. — 75. De

Basquiat. — 76. Ponthus. — 77. Chebardy. — 78. Laillet. — 79. Enal. — 80. Vidallet. — 81. Giraud. — 82. Fabre. — 83. Fitère. — 84. Pech. — 85. De la Fourrière.

Le prix actuel du pain est en disproportion évidente avec celui du blé et de la farine; on peut donc compter très-prochainement sur une baisse qui aurait déjà pu et dû se produire.

On écrit de Bourges:

« Le vin de l'article 71 Tel est le nom dont on vient de baptiser l'espèce de boisson que produira cette année le raisin dans le Cher, ainsi que dans plusieurs autres départements; la température froide et pluvieuse, que nous subissons depuis quelque temps, semble avoir décidé les vignerons à récolter leurs quelques grappes avant qu'elles ne soient complètement perdues; donc, les vendanges sont commencées depuis la semaine dernière. »

### SAINT-NAZAIRE.

On écrit de Saint-Nazaire au *Phare de la Loire*:

« Un terrible accident est arrivé lundi dernier dans notre ville.

« Une machine à vapeur installée sur un bateau appartenant à l'entreprise Bord a fait explosion dans la matinée; malheureusement les pertes n'ont pas été seulement matérielles, trois ouvriers ont été blessés et un quatrième a été tué sur le coup. Ses membres ont été jetés de tous côtés par la violence de l'explosion, à ce point que, malgré toutes les recherches, il n'a pas été possible de les retrouver tous.

« Cet accident a causé une vive émotion à Saint-Nazaire, et l'on frémit en songeant aux malheurs plus grands encore que l'on aurait eu à déplorer si le gros des ouvriers qui n'étaient pas encore arrivés s'étaient trouvés à leur travail.

« Le malheureux ouvrier, victime de cette explosion à propos de laquelle une enquête a été ouverte, était père de famille. »

### Publications de mariage.

Pierre-Marie Elie, garçon d'hôtel, et Anne-Marie-Louise Maurin, maîtresse d'hôtel (veuve), tous deux de Saumur.

Charles-Georges-Eustache Lepot, propriétaire, de Tours, et Marguerite-Gabrielle Bédane, sans profession, de Saumur.

Eugène-Auguste Bestel, lieutenant au 12<sup>e</sup> cuirassiers, détaché à l'Ecole de cavalerie de Saumur, et Jeanne Bestel, sans profession, de Verdun.

Louis Taveau, cultivateur, des Verchers, et Eugénie Dubois, sans profession, de Saumur.

Paul-Victor-Edouard Renard, lieutenant d'artillerie détaché à l'Ecole de cavalerie de Saumur, et Marie-Françoise Bertinot, sans profession, de Paris.

UN REMÈDE BON MARCHÉ. — Prendre deux ou trois capsules de goudron de Guyot au moment de chaque repas, dans les cas de rhume, toux, bronchite, catarrhe, phthisie, et, en général, dans tous les cas d'affection des bronches et des poumons.

Chaque flacon du prix de 2 fr. 50 contient 60 capsules, ce qui remet le prix du traitement à dix ou quinze centimes par jour, et dispense d'employer pâtes, sirops, lissans.

NOMBREUSES IMITATIONS. — Exiger sur l'étiquette la signature Guyot imprimée en trois couleurs.

Dépôt dans la plupart des pharmacies. (10)

## Tribunaux.

Le tribunal correctionnel de Nantes vient de juger un escroc des plus habiles qui sous différents noms a exploité les principales places de l'Europe; en dernier lieu il se faisait appeler le comte de Naux. Il a été arrêté à Nantes le 15 août dernier; son vrai nom paraît être Dorsainville. C'est un ancien repris de justice; voici son casier judiciaire:

23 août 1860, Paris, détournements, trois mois de prison; 3 juillet 1862, Paris, escroqueries, cinq ans de prison, 14 avril 1864, Genève, faux, cinq ans de prison; 6 janvier 1869, Bruxelles, escroqueries, deux ans de prison; 29 mai 1872, escroqueries, trois ans de prison; Hambourg, escroqueries, deux mois de prison.

Ses dernières escroqueries datent du mois de juin et ont été commises dans les circonstances suivantes:

Au mois de juin dernier, le directeur du théâtre des Fantaisies-Lyriques, M. Grisson, allait être mis en faillite; il avait même entamé des relations avec un syndic lorsqu'il reçut une lettre venant de Londres, signée du général de La Miranda et qui disait en substance:

« Il faut que votre théâtre vive, il vivra; 350,000 fr. sont mis à votre disposition; venez me voir à Londres, telle rue, telle numéro, je vous attends. »

Le directeur des Fantaisies-Lyriques partit pour Londres. Il communiqua au syndic de sa faillite, M. Viédot, l'offre qui lui venait d'outre-Manche, et non-seulement le syndic consentit à entrer en pourparlers avec le général de La Miranda, mais il fit accompagner M. Grisson par M. A..., huissier à Rouen, qui rédigea un traité d'accord avec le prétendu de La Miranda, qui n'était autre que le comte de Naux.

Aux termes de ce traité, 350,000 francs étaient mis à la disposition du directeur des Fantaisies pour remettre sa barque à flot; mais il fallait pour toucher les 350,000 fr., partie à Florence, partie à Madrid, en déga-ger 150,000 à Anvers, et il fallait également, pour toucher les 150,000 fr. à Anvers, en verser 50,000.

Grâce au concours du syndic de la faillite, les 50,000 fr. nécessaires furent trouvés, et une petite expédition, composée de M. Harel, fondé de pouvoirs du syndic; de M. Grisson, directeur des Fantaisies-Lyriques; de M. le comte de Naux; de M. A..., huissier, et de deux Anglais commanditaires, se mit en route à la conquête de la Toison d'Or qui avait soi-disant élu domicile à Florence où on ne la trouva plus. M. de Naux ne toucha pas les 50,000 fr.; mais cette excursion coûteuse de six personnes de Rouen à Anvers, d'Anvers à Florence, de Florence à Madrid, et de Madrid à Rouen avait mangé plus de 15,000 fr., dont 2,500 fr. composant les dernières ressources de M. Grisson.

Après ce détail d'une combinaison aussi étrange et qui devait avoir des apparences bien habilement présentées pour que les personnes dont nous venons de parler aient cru devoir y donner suite, on lira avec intérêt un court résumé de la vie de ce fameux comte de Naux, général de la Miranda, etc.

Né à Port-au-Prince vers 1829, il quitta à l'âge de trente ans sa ville natale, au moment où un mandat d'arrêt était décerné contre lui, et vint exercer dans l'ancien monde les talents que le nouveau ne semblait pas apprécier à leur mérite. Il se donna pour avocat, et, grâce à sa faconde imperturbable, il parvint à épouser, vers 1858, la fille d'une des plus riches familles de la bourgeoisie parisienne, ce qui ne l'empêcha pas, en 1860, de convoler, du vivant de sa première femme, à de secondes noces avec la fille d'un marchand de bijouterie, spécialité qu'il a toujours beaucoup affectionnée, et de se marier une troisième fois, du vivant de ses deux premières femmes, avec une jeune miss anglaise appartenant, elle aussi, à une famille respectable.

Il y a prescription pour ces faits, vu la date à laquelle ils remontent; mais ils donnent une idée de la moralité du comte de Naux qui a mené depuis une vie de débâches révélée par toute la procédure.

Le tribunal correctionnel de Nantes a condamné Dorsainville, dit comte de Naux, à trois ans d'emprisonnement, et dit qu'il serait, à l'expiration de sa peine, soumis pendant cinq ans à la surveillance de la haute police, et privé pendant dix ans des droits mentionnés en l'article 42 du Code pénal.

Salernes, 13 février 1879.

Monsieur MICHEL, pharmacien à Aix.

Je profite de l'occasion d'un messager de Salernes pour vous prier de vouloir bien être assez bon de m'envoyer encore quatre flacons de votre Elixir antirhumatismal. Comme depuis dix-huit ans je ne me suis pas senti mieux qu'à présent, et ne voulant pas en être dépourvu à présent au renouvellement du sang, je vous prie de m'envoyer ces quatre flacons par le retour du messager, et plus tard je vous adresserai une lettre de remerciement du bien que votre Elixir antirhumatismal m'a fait, des souffrances que j'endurais depuis dix-huit ans, et qu'aujourd'hui, grâce à votre Elixir, je me trouve, Dieu merci, assez bien pour pouvoir faire mes petites affaires.

Pas autre chose à vous dire pour le moment que de bien vouloir recevoir mes prières et le remerciement du bien que vous m'avez fait.

Votre humble et dévoué,

Dame BERNARD, accoucheuse,  
à Salernes (Var).

(Voir aux annonces.)

**CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (17<sup>e</sup> ANNÉE)**

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX.

Les demandes doivent être adressées à MM. REJOU et C<sup>ie</sup>, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

**SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS** rendues sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

**REVALESCIÈRE**

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, constipations, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, étourdisse-

ments, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant ou après certains plats compromettants: oignon, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. C'est en outre la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants. — 32 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castlestuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

N<sup>o</sup> 63,476: M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N<sup>o</sup> 99,625. — Avignon, 18 avril 1876. Que Dieu vous rende tout le bien que vous m'avez fait. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans. — J'avais des oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des

maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. Contre toutes ces angoisses, tous les remèdes avaient échoué, la Revalescière m'en a sauvé complètement. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Cure N<sup>o</sup> 98,614: Depuis des années je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections de cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PRYGLLET, instituteur à Chey-soux (Haute-Vienne).

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 22 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — La Revalescière chocolatée, en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus agités. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; GONDRAND; BESSON, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épiciers, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C<sup>ie</sup> (limited), 8, rue Castiglione, Paris. (272)

**CHEMINS DE FER DE L'ETAT**

Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS		ARRIVÉES	
DE SAUMUR	A POITIERS	A ANGERS	A ANGERS
6 h. 25 matin.	10 h. 30 matin.		
8 10 —		10 h. 54 matin.	
1 35 soir.	4 50 soir.		
4 55 —		9 45 soir.	
7 40 —	11 35 —		

  

DÉPARTS		ARRIVÉES	
DE POITIERS	A MONTREUIL	A SAUMUR	A SAUMUR
5 h. 30 matin.	8 h. 52 matin.	9 h. 48 matin.	
10 45 —	5 14 soir.	6 35 soir.	
12 15 soir.	3 35 —	4 15 —	
4 45 —	10 22 —	11 —	

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 15 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 40.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M<sup>e</sup> THUBÉ, commissaire-priseur à Saumur.

**VENTE**

Aux enchères publiques, d'un

**JOLI MOBILIER**

POUR CAUSE DE DÉPART,

A Saumur, rue des Bouchers, n<sup>o</sup> 9,

Le mercredi 5 novembre 1879 et jours suivants, à midi,

Par le ministère de M<sup>e</sup> THUBÉ, commissaire-priseur.

Cette vente consiste en :

Plusieurs lits complets, armoires à glace, commodes, tables de toilette, tables de nuit, consoles, étagères, canapés, fauteuils, chaises garnies, glaces, tableaux, pendules, linge, couvertures, vaisselle, batterie de cuisine, bouteilles vides et quantité d'autres bons objets.

Au comptant, plus 5 0/0 applicables aux frais.

Le commissaire-priseur, (567) THUBÉ.

Etude de M<sup>e</sup> DUFOUR, huissier à Saumur.

**MAISON**

Rue Cendrière, n<sup>o</sup> 15,

**A LOUER**

Pour la Saint-Jean prochaine. S'adresser audit M<sup>e</sup> DUFOUR.

**A LOUER**

**LA PROPRIÉTÉ DE GRENELLE**

A SAUMUR

Composée de maison d'habitation, jardin enclos de murs, planté d'arbres fruitiers et de vigne en plein rapport, cour ornée d'arbres d'agrément, kiosques et divers autres bâtiments; situation agréable, à proximité de la ville; accès facile.

**A LOUER**

**UNE PETITE MAISONNETTE**

Au même lieu, rue de Nantilly,

Avec terrain à usage de jardin, pouvant convenir à un jardinier.

S'adresser à M. J.-B. STEARS, propriétaire à la Fuie, ou à M. P. LARCHEVÈQUE, rue des Pèlers, 14.

**A VENDRE**

BON CHIEN COURANT, âgé de cinq ans, bien dressé.

S'adresser à M. BICHON-BEAUFILS, à Parnay.

**MERVEILLEUX**

**12<sup>e</sup> MONTRÉ AMÉRICAIN**

so remontant et se mettant à l'heure sans rien ouvrir, en beau métal nickelé richement décoré or relief, envoyés franco avec garantie sur facture et tarif de Montres et Chaines de tout prix et genre. Adr. mandat ou timb. au dépositaire de France, G. Tribaudou, r. Clos-S-Paul à Besançon (Doubs).

LE MÊME seul fab<sup>ic</sup> ayant exposé VEND<sup>u</sup> à Sydney (Australie) Montres à clef ordinaires 5 fr. Montres-Réveil à cylindre 18 fr. Remontoirs tout Argent, à 25 fr. Remontoirs tout OR, à 25 fr.

**LA PROVINCIALE**

C<sup>ie</sup> Anonyme d'Assurances et de Réassurances

Contre l'INCENDIE, le CHOMAGE en résultant et contre les ACCIDENTS corporels et matériels.

CAPITAL SOCIAL :

UN MILLION de francs, élevé à DIX MILLIONS.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. DEVILLERS, propriétaire à Frise (Somme), Président; Le Général SAURIN, C<sup>ie</sup> \*, O \*\*, Chevalier de l'Ordre du Bain, à Paris; GAUTIER, \*, Ingénieur civil à Paris; DE LA BLANCHARDIÈRE, propriétaire à Paris; DERMIGNY, Pro. F<sup>o</sup> de sucre à Montauban (Somme); RETAUX, Industriel et Propriétaire à Abbeville (Somme); Directeur général: M. PAUL DERMIGNY.

**Émission Publique**

POUR L'AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL.

Les Actions sont de 500 francs émises avec prime de 75 francs et à libérer d'un quart; elles donnent droit :

- 1<sup>o</sup> A 4 0/0 d'intérêt sur le quart versé;
- 2<sup>o</sup> A 65 0/0 dans les bénéfices nets.

Les résultats acquis sont: 1<sup>o</sup> Création de 250 Agences générales en France et à l'étranger; 2<sup>o</sup> Obtention de nombreux traités de Réassurances avec des Compagnies importantes françaises et étrangères; 3<sup>o</sup> Réalisation d'un portefeuille sérieux.

Les Actions sont offertes au public à raison de 200 francs, payables: 100 fr. en souscrivant. — 100 fr. sur l'avis de la Compagnie.

SITUATION AU 30 AOÛT 1879:

Valeurs assurées en incendie seulement..... 410,748,605

Montant des primes reçues et à recevoir (incendies et accidents)..... 797,594 18

Sinistres réglés ou déclarés..... 91,403 34

La « PROVINCIALE » est en excellente voie. Ce n'est pas une Société nouvelle à créer, mais une Compagnie à développer. Le placement sur les titres d'assurances est le meilleur de tous; il n'est plus à discuter.

La Souscription sera ouverte dès le 27 octobre

A PARIS

- 1<sup>o</sup> Au SIÈGE DE LA C<sup>ie</sup>, 13, rue Grange-Batelière;
- 2<sup>o</sup> Chez MM. BOUVIER Frères, à la Caisse industrielle et commerciale, 14, place du Havre;
- 3<sup>o</sup> A LA COTE DE LA BOURSE ET DE LA BANQUE, rue Notre-Dame-des-Victoires, 38.

Dans les DÉPARTEMENTS, chez les principaux BANQUIERS et AGENTS DE LA SOCIÉTÉ.

On peut souscrire actuellement par correspondance, aux adresses ci-dessus.

(LA COTE OFFICIELLE SERA DEMANDÉE.)

**NOUVEAUTÉS**

M. GABORIT demande un apprenti.

**A LOUER**

PRÉSENTEMENT,

Ou pour la Saint-Jean prochaine, PORTION DE MAISON

S'adresser à Saint-Joseph, rue Haute-Saint-Pierre.

**A LOUER**

GRANDE ET BELLE CAVE

Hors d'inondation,

Rue de l'Hotel-Dieu, n<sup>o</sup> 1.

S'adresser à M. E. PLESSIS, même maison.

M<sup>e</sup> MAURICEAU, huissier-audencier à Saumur, demande un petit clerc.

**DEUIL** COMPLET TOUT FAIT en 10 heures Robes, Costumes, Confections, Modes, Lingerie, Bijoux, Tissus deuil et demi-deuil.

AVIS POUR LA PROVINCE. — L'organisation spéciale de la Maison permet d'expédier, quelle que soit l'importance, tous les deuilis 10 heures après la réception de la commande. — Pour les Robes, envoyer un corsage et la longueur de jupe. — Pour les Modes, désigner le deuil que l'on porte et le genre de coiffure de la personne.

AUSABLIÈRE, 2, B<sup>o</sup> Montmartre, Paris. Envoi franco contre remboursement à partir de 25<sup>fr</sup>. DEMANDER LE CATALOGUE ILLUSTRÉ

99, BOULEVARD SAINT-GERMAIN  
**ENCRE NOUVELLE**  
MATHIEU-PLESSY \*



Croix de la Légion d'Honneur à l'Exposit. univ. de 1867.

**ENCRE NOUVELLE Double Violet**  
A COPIER  
Adaptée par toutes les grandes Administrations.  
DÉPÔT CHEZ TOUS LES PAPETIERS

**L'ILIADÉ ET L'ODYSSÉE D'HOMÈRE**

MISES A LA PORTÉE DE TOUT LE MONDE Par F. DABURON, ancien magistrat.

L'Iliade est suivie du récit de la chute de Troie, par Virgile (2<sup>e</sup> livre de l'Enéide).

Un volume, l'Iliade: 3 fr. — Un volume, l'Odyssée: 2 fr. 50 c. Les deux volumes ensemble: 5 fr.

**LES ORIGINES DE L'ACADÉMIE D'ÉQUITATION CIVILE ET DE L'ÉCOLE D'ÉQUITATION MILITAIRE**

DE LA VILLE DE SAUMUR (1593 à 1830) Par M. PAUL RATOUIS. — 1 volume in-12. — 1 fr. 50.

**LES CHRONIQUES SAUMUROISES**

Par le même auteur. — 1 volume in-12. — 1 fr. 50.

**ETUDES HISTORIQUES SUR L'HOTEL-DIEU**

ET LES ÉTABLISSEMENTS CHARITABLES DE LA VILLE DE SAUMUR Par le même. — 1 volume in-12. — 1 fr. 50.

**ÉLIXIR ANTI-RHUMATISMAL**

DE SARRAZIN MICHEL, d'Aix (Provence).

Guérison sûre et prompt des rhumatismes aigus et chroniques, goutte, lumbago, sciatique, migraines. 10 fr. le flacon pour 10 jours de traitement. — UN FLACON SUFFIT ORDINAIREMENT.

Dépôt chez tous les principaux pharmaciens de chaque ville; à Saumur, chez M. NORMANDINE. (394)

Saumur, imprimerie de P. GODET.

**INJECTION BROU**

Hygiénique, Infaillible et Préserve. — La seule guérissant sans lui rien adjoindre 30 ans de succès. — Se vend dans toutes les bonnes Pharmacies de l'univers et, à Paris, chez J. FERRÉ, Pharmacien, 102, rue Richelieu, Successeur de BROU.

**MAISON ABEL PILON**  
Paris — Rue de Fleurus, 33 — Paris

**A. LE VASSEUR, Gendre et Successeur**  
LIBRAIRE-ÉDITEUR

**CINQ FRANCS PAR MOIS**

EXTRAIT DU CATALOGUE	EXTRAIT DU CATALOGUE
Dictionnaire de P. Larousse avec SUPPLÉMENT qui vient de paraître. 16 volumes brochés. 600	Dictionnaire de Littré et Supplément. Édition Hachette. 5 volumes brochés. 412
Dictionnaire d'Histoire naturelle, par d'ORNIÈRE. Nouvelle édition. 28 volumes de texte et 3 volumes contenant 340 planches soigneusement coloriées à la main. 480	Dictionnaire de Chimie pure et appliquée de WURTZ. 3 volumes. Ouvrage terminé. 90
Histoire de France et de la Révolution, par MICHELET. Nouvelle édition accompagnée de 200 gravures hors texte. 28 volumes. 196	Grand Atlas départemental de la France, de l'Algérie et des colonies. 406 cartes in-f <sup>o</sup> coloriées, gravées sur cuivre, accompagnées d'un texte contenant la matière de 10 vol. in-8 <sup>o</sup> . 2 volumes richement reliés. 125
Grand Atlas universel de DUFOUR. 40 cartes double in-folio reliées en un volume. 90	Le Règne végétal. 9 volumes texte et 8 volumes atlas, contenant 3,000 dessins finement coloriés. Prix, monté sur onglet. 800

Envoi franco des Catalogues de Librairie et de Musique